COMMUNE DE

# FERRIERES

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## PLAN DES SERVITUDES

Echelle : 1 / 3500

Direction Départementale des Territoires de l'Ariège

Service Aménagement, Urbanisme et Habitat

Planification et études

10 rue des Salenques
BP 10 102
09007 Foix
Tél. : 05 61 02 47 00
Mél. : ddt@ariege.gouv.fr

Janvier 2016

Pièce n° 1/1

## Servitudes légalement constituées

**Énergie hydraulique (I2)**

zone de protection

**Lignes électriques (I4)**

lignes aériennes

**Plans de prévention des risques naturels ou miniers (PM1)**

enveloppe des zonages réglementaires

Voir plan au 1/5000e du Plan de Prévention des Risques (P.P.R) approuvé le 18/11/2011

**Protection des eaux (AS1)**

**Les sources de la Galine supérieure et inférieure ainsi que la source de Courtal Basset sont sous DUP du 02/04/91**
**Les autres captages sont à titre indicatif**

point de captage

zone de captage

zone de protection immédiate

zone de protection rapprochée

zone de protection éloignée

**Protection contre les perturbations électromagnétiques (PT1)** **et protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT 2)**

centre de réception ou d'émission

centre de réception ou d'émission

zone de protection

zone de garde

## Autres Informations

Zone de bruit des infrastuctures terrestres - AP du 25/08/2003 - 250m

Site archéologique connu

LA REPRESENTATION DES SERVITUDES DONT LA DDT DE L'ARIEGE N'EST PAS LE GESTIONNAIRE N'EST DONNEE QU'A TITRE INDICATIF.
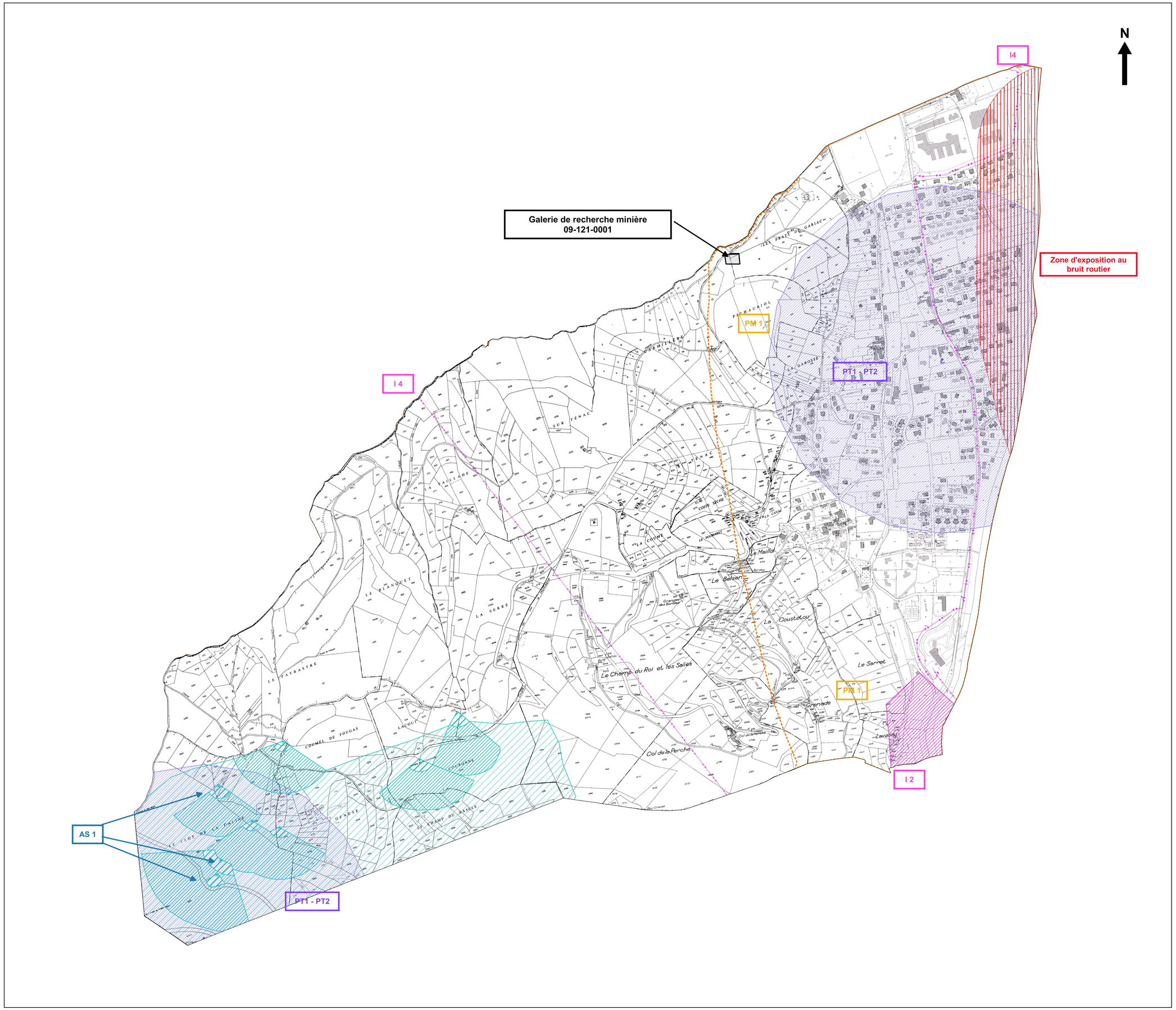
DANS CE CAS, IL EST NECESSAIRE DE CONSULTER :
- SOIT LE PLAN JOINT A L'ARRETE DE CREATION DE LA SERVITUDE
- SOIT LE SERVICE GESTIONNAIRE DE LA SERVITUDE